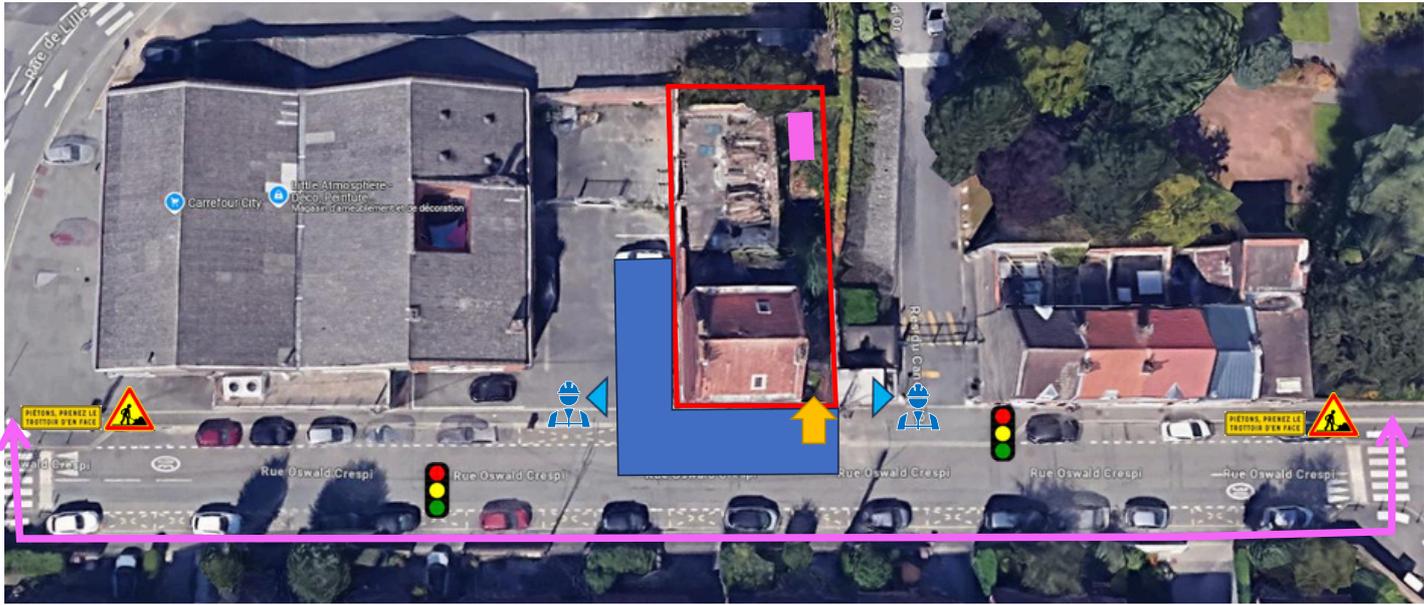


CONSTRUCTION DE 7 LOGEMENTS

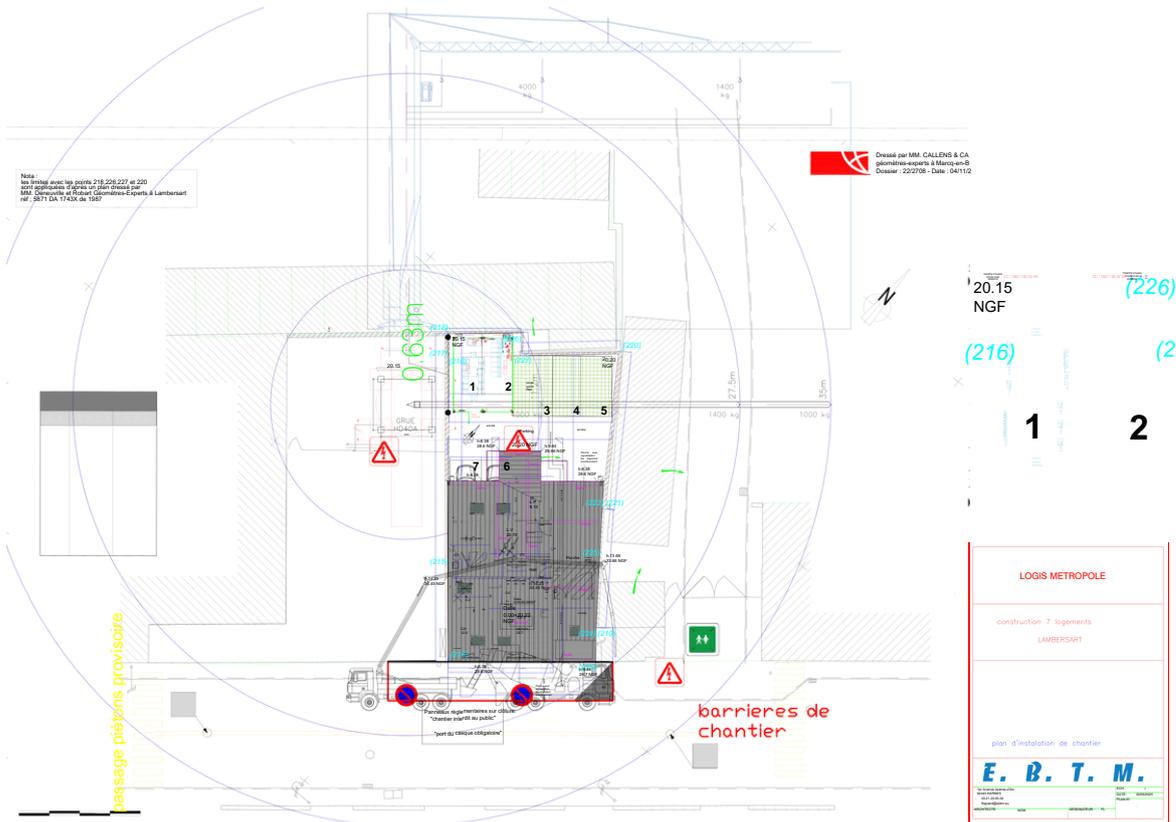
RUE 1 BIS OSWALD CRESPI - LAMBERSART



PLAN DE DÉCONSTRUCTION DU CHANTIER

	<p>PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER Lieu : Lambersart – Rue Crespi Client : LogisMétropole</p>	<p>Lambersart_PIC_01 Date : 11/06/2025 Page : 1</p>								
										
<p>Légende :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 25%;"> Accès Chantier</td> <td style="width: 25%;"> Zone emprise condamnée lors de la démolition</td> <td style="width: 25%;"> Vigie en surveillance</td> <td style="width: 25%;"> Cheminement piéton</td> </tr> <tr> <td> Emprise chantier Clôturée</td> <td> Base vie</td> <td> Alternat de feu</td> <td></td> </tr> </table>			 Accès Chantier	 Zone emprise condamnée lors de la démolition	 Vigie en surveillance	 Cheminement piéton	 Emprise chantier Clôturée	 Base vie	 Alternat de feu	
 Accès Chantier	 Zone emprise condamnée lors de la démolition	 Vigie en surveillance	 Cheminement piéton							
 Emprise chantier Clôturée	 Base vie	 Alternat de feu								

PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER



RÈGLES DU CHANTIER

- Sensibilisation de nos entreprises pour limiter les nuisances sonores et la poussière.
- Respect des heures légales de travail selon l'arrêté municipal de la commune. Livraison des matériaux et démarrage des travaux à partir de 7h.
- Stationnement des compagnons à proximité du chantier.
- Communication par mail ou par lettre postale lors de phases particulières qui pourraient temporairement occasionner des gênes.

PLANNING PRÉVISIONNEL



CONTACT LOGIS MÉTROPOLE

Centre de relation client :

03 20 14 72 75

crc@logismetropole.com

